



NIVEAU SUPÉRIEUR

Utilisation des substances nucléaires non scellées

La présente pièce a été désignée de « niveau supérieur » aux fins de l'utilisation des substances nucléaires non scellées, conformément aux lignes directrices de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Vous trouverez ci-dessous une liste des pratiques de travail sécuritaires à suivre lorsque vous travaillez dans la pièce.

Service d'urgence 24 heures (nom et numéro de téléphone)

Identification de la pièce

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

- Ne pas manger, boire, conserver de la nourriture ou fumer dans la pièce.
- Limiter l'accès à la pièce aux travailleurs autorisés.
- Porter un dosimètre approprié en tout temps.
- En cas de déversement ou d'incident mettant en cause une substance nucléaire, suivre les procédures d'urgence et aviser le responsable de la radioprotection.
- Travailler sous une hotte lorsque le responsable de la radioprotection l'exige.
- Désigner clairement les surfaces de travail servant à la manipulation des substances nucléaires.
- Porter des vêtements et de l'équipement de protection en tout temps.
- Après toute manipulation de substances nucléaires, effectuer un contrôle de contamination de l'aire de travail.
- Se laver les mains souvent et effectuer de fréquents contrôles de contamination.
- Vérifier, sur réception, tous les colis contenant des substances nucléaires pour s'assurer qu'ils n'ont pas été endommagés.
- Entreposer les substances nucléaires non utilisées dans une pièce ou une enceinte fermée à clé.

Une pièce est désignée de « niveau supérieur » aux fins de l'utilisation des substances nucléaires non scellées lorsque la plus grande quantité (en becquerels) d'une substance qui y est manipulée par tout travailleur ne dépasse pas 500 fois la limite annuelle d'incorporation pour cette substance. Prière de contacter le responsable de la radioprotection de votre service pour obtenir la liste des limites annuelles d'incorporation.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire, Direction de la réglementation des substances nucléaires, C. P. 1046, Succursale B, Ottawa (Ontario) K1P 5S9. Téléphone : 1-888-229-2672. Télécopieur : (613) 995-5086.